



STEP'S

**« Solution Tremplin vers une Expérience Professionnelle,
positive, progressive, personnalisée... »**

Ex : Alternative à la manche

Bilan de janvier à décembre 2018

Avec le soutien de :

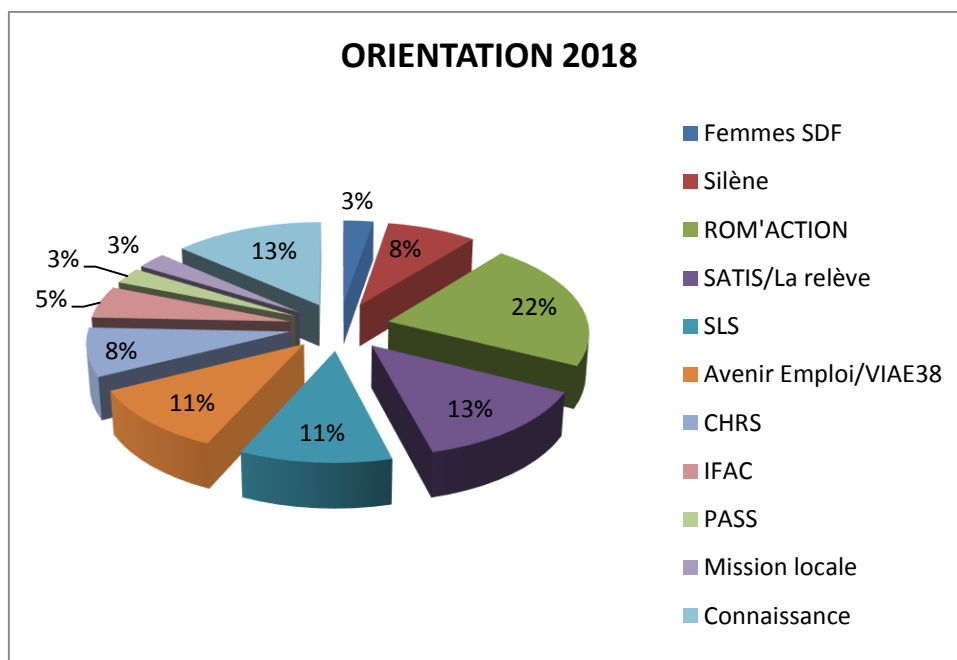


Pendant l'année 2018 :

- 37 personnes ont été reçues dans le cadre du dispositif STEP's :
- 27 ont eu accès à des heures de travail (dont 5 personnes reçues fin 2017 et 1 revenue « finir les 40h »)
- 9 sont encore en liste d'attente
- 5 n'ont pas donné suite (malgré plusieurs relances 2 n'ont pas fourni les papiers nécessaires, et malgré plusieurs tentatives 3 ne se sont jamais présentés pour intégrer le chantier)
- Pour 1 personne son comportement en amont de la mise au travail n'a pas permis son intégration, et elle n'a pas donné de suite au RDV proposé afin d'en reparler.

Prescription/orientation :

Les personnes reçues ont été orientées par des prescripteurs œuvrant dans des dispositifs d'urgence ou d'accueil de jour principalement, mais aussi par des partenaires s'occupant d'insertion professionnelle.



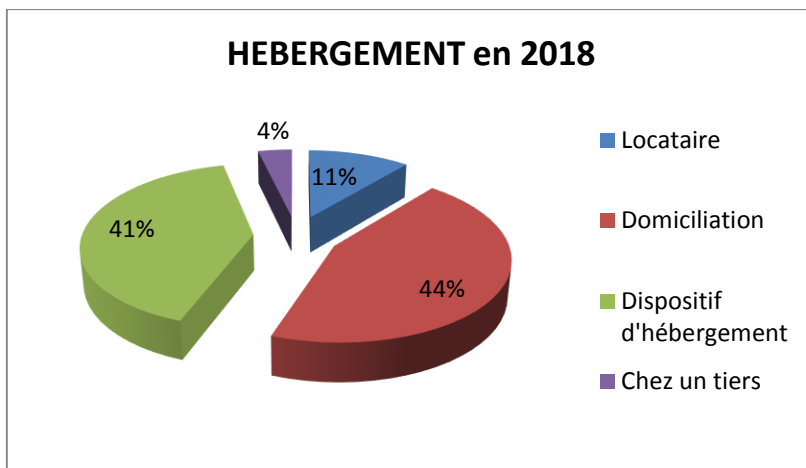
Concernant les orientations une baisse est à noter en comparaison aux années précédentes, en effet l'arrêt des professionnels de Rom'action a eu un impact sérieux.

En outre, peu de personnes ont été orientées via le Conseil Départemental et ce malgré la participation aux marchés aux actions fin 2017.

Les statistiques suivantes portent sur les 27 personnes qui ont effectué des heures de travail dans le dispositif

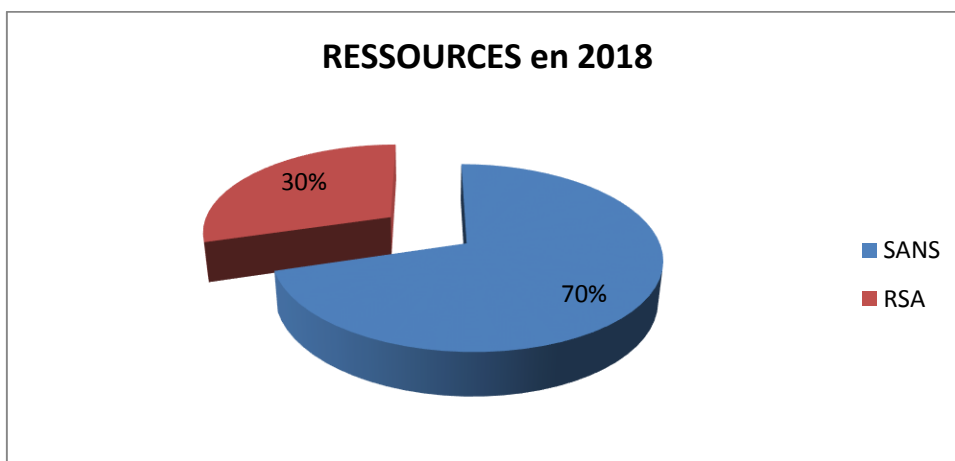
Situation des personnes :

Au regard de l'hébergement :



- 3 personnes ont leur logement
- 12 sont domiciliées dans un CCAS ou une association
- 11 sont dans un dispositif d'hébergement
- 1 est hébergée chez un tiers

En terme de ressources :



Le public orienté est en majorité sans ressources, même si parmi ces personnes certaines bénéficient ponctuellement d'aides du conseil départemental, pour les enfants notamment ou du CCAS.

- 19 sont sans ressource
- 8 ont le RSA et sont sur un parcours PSSI

Pour les **27 personnes qui ont pu accéder à des heures de travail** :

- **22 ont effectué les 40h** de travail proposées en intégralité
- 1 était encore en contrat fin décembre et a terminé en juillet 2019.
- 1 personne devrait terminer en 2019 les heures de travail mais ses difficultés de santé ne lui permettaient pas de rester sur Grenoble Solidarité (/port de charge)
- Pour 2 personnes le contrat a été suspendu en cours de route : 1 qui s'est arrêté après 37h de travail... et 1 qui est venue me dire que pour elle la reprise d'activité était prématurée même si elle le souhaitait.
- Pour 1 personne le contrat a été suspendu suite à des problèmes de comportement.

Fin 2018,	le nombre d'heures de travail effectuées était de :	924.75h
	le nombre d'heures de bilan	20h

Sur les 22 bilans faits à l'issue des 40h de travail, 18 se sont déroulés en présence d'un référent social ou professionnel.

Il est à noter que pour 3 personnes dont le contrat a été suspendu, un bilan a été fait afin d'en expliciter les raisons.

En terme de débouchés pour les 22 personnes arrivées au terme des 40h :

- 12 avaient besoin de faire des cours de français :
 - 2 ont effectué une session avec ALPES dont une va embrayer avec une session IFRA
 - 1 vient 2x par semaine aux cours dispensés au Relais Ozanam
 - 1 suit les cours à l'Etape
 - 1 est positionné sur un DELF PIC via le Pôle Emploi
 - 3 personnes sont en attente de place en organisme de formation (Alpes ou autres...)
 - 2 personnes n'ont pas donné de suite à la proposition d'ASL
 - Plusieurs d'entre elles ont pris contact pour des cours en ASL, sur le quartier ou dans des associations
- 9 personnes ont travaillé
 - 6 en CDDI (4 en ACI et 2 en AI)
 - 1 en CDD
 - 2 en AVA
- Pour 3 personnes l'accès à STEP's a mis en évidence la nécessité de prioriser l'accès aux soins et de poser la question de la capacité de travail pour 2 personnes et de l'opportunité de la demande d'une RQTH.
- Pour une personne l'accès à l'emploi lui a permis de mesurer la nécessité d'un mode de garde pérenne et élargi a permis également de faire valoir sa capacité au travail et la prise en compte de sa demande en crèche. Son enfant est gardé depuis septembre ce qui lui permet d'envisager une recherche d'emploi.

- Il est à noter que malgré de multiples démarches des personnes n'ont pu accéder à un accompagnement social (dont les 2 qui n'ont pas donné suite au français)
- Je n'ai pas de nouvelle de 3 personnes

Nous n'avons pas pu tenir l'objectif de 35 personnes mises au travail durant cette année 2018, en effet la baisse des orientations de milieu d'année et surtout l'arrêt de l'Amafi ont été des facteurs que nous n'avions pas anticipés et avec lesquels il a fallu composer.

Nous espérons qu'en 2019, les contacts avec la Fondation Boissel vont pouvoir déboucher sur un nouveau partenariat, ainsi que ceux pris avec ADAMS/ADFE.

ELAN ET FREINS.....

- **Les lueurs....**

- L'engagement budgétaire important de la DIRECCTE sur le dispositif nous a permis d'envisager l'année de façon constructive et sereine puisque c'est la première année où nous étions surs de pouvoir compter sur un budget assuré.
- Deux nouveaux chantiers (Cycles & Go et le CISI) ont été contactés et ont répondu de façon positive à l'accueil de personnes sur 40h. L'offre de travail s'est donc élargie et diversifiée récemment.
- Une stagiaire de Master 2 « Développement et expertise de l'économie sociale » m'a rejoint pour 6 mois afin d'explorer de nouvelles pistes de financements et de développement de l'action et pour travailler aussi en lien avec le public. Un regard nouveau qui est source d'élan et d'énergie.

Suite au COPIL du 25 septembre 2018 des pistes d'améliorations ont été dégagées et mises en œuvre :

- Afin de garantir une meilleure lisibilité et de ne pas restreindre les publics pouvant être orientés sur le dispositif, il paraissait judicieux d'envisager un changement de nom ; l'Alternative à la manche est donc devenue **STEP's (Solution Tremplin vers une Expérience Professionnelle, positive, progressive, personnalisée...)**
- Une plaquette a été finalisée et envoyée aux partenaires afin de renouveler l'information de l'existence et des objectifs du dispositif auprès des prescripteurs existants et de contacter de nouveaux partenaires susceptibles d'être prescripteurs.

- **Par contre quelques ombres ...**

- Les difficultés de Rom'Action et l'arrêt des professionnels a engendré une baisse des orientations, mais surtout la disparition du travail partenarial et du suivi rapproché de beaucoup de personnes.
Je me suis donc rapproché du CA de Rom'Action afin de leur présenter l'action et qu'ils puissent orienter. J'ai également rencontré la professionnelle d'Unis Cité qui encadre le programme Melting Potes (service civique tremplin pour l'inclusion des jeunes Roms) et nous avons organisé une rencontre avec la nouvelle équipe, intervenant sur les camps et en lien avec les publics pouvant être orientés vers STEP's.
Les résultats sont à venir.
- Le peu d'orientations faites par le Conseil Départemental ne permet pas d'atteindre l'objectif d'intégration fixé avec eux lors du conventionnement financier.
J'ai proposé de venir présenter le dispositif dans les SLS, et finalement une rencontre a été organisée au service insertion, mais je crains que le peu de participants soit 8 ne booste pas vraiment la file active, même si suite à cette rencontre plusieurs personnes m'ont été adressées.

- Les changements intervenus sur l'AMAFI ont amené à suspendre l'activité sur le chantier menuiserie depuis le mois de juillet. Malgré de nombreux contacts avec la Fondation Boissel et les perspectives de reprise, à ce jour rien ne s'est concrétisé.
- Nous constatons qu'il n'est pas possible à toutes les personnes se trouvant en grande précarité d'accéder à un accompagnement social, en effet malgré de nombreuses sollicitations 3 personnes vivant en squat depuis 8 ans sur une commune de l'agglomération n'ont toujours pas accès à une assistante sociale. Il en va de même pour une personne qui m'a été orientée par la PASS.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES :

Nous constatons que le dispositif Alternative à la manche permet toujours d'atteindre les objectifs que nous visions lors de sa mise en place.

- *Proposer une alternative à la manche*
- *Favoriser un accès à un emploi, même de courte durée mais pouvant constituer une porte d'entrée pour une insertion professionnelle plus durable : entrées en emploi, entrées en cours de français, en accompagnement vers l'emploi, et des remobilisation sur des projets personnels (activités en centre social, soins, logement ..).*
Cette expérience de travail permet de repérer les freins empêchant l'accès à l'emploi, et de proposer des orientations et des préconisations aux personnes concernées mais également à leurs référents qui pourront par la suite les accompagner en s'appuyant sur la réalité de cette expérience.
- *Décloisonner les secteurs hébergement/logement/santé/emploi pour une approche globale facilitatrice d'une insertion durable des personnes accompagnées :*

Des partenariats se mettent en place « au cas par cas » en fonction des besoins des personnes et de leur situation. L'accès au dispositif favorise l'accès au droit commun et la mise en lien avec les interlocuteurs adaptés.

En outre les nouvelles que nous avons des personnes qui ont bénéficié du dispositif depuis 2015 sont encourageantes, y compris pour celles qui ont pu connaître des « accidents de parcours ». La confiance, les liens et l'expérience procurés par cette possibilité permettent de se remettre ou de se mettre en dynamique.

Le retour des prescripteurs est unanime concernant les apports :

- *Valorisation des compétences,*
- *Prise de confiance*
- *Dynamique dans la recherche d'emploi*
- *Avoir une idée du monde du travail en France,*
- *Faire des connaissances,*
- *Apprendre le français*

Y compris pour les personnes qui n'ont rien engagé de concret directement à la sortie des 40h.

Extrait d'un retour de partenaire :

Il est clair que le passage par l'Alternative à la manche a constitué un tremplin notamment en terme de socialisation et de prise de contact avec le monde du travail en France et plus globalement sur les exigences et les règles sous-tendues par une activité professionnelle (ponctualité, fonctionnement de la rémunération, durée d'un contrat, déclaration de ses ressources à la CAF ..).

Cette première expérience l'a véritablement lancée. La dernière évaluation de Mme faite avec l'équipe de l'AVA est très positive. Madame a postulé à La Remise et souhaite travailler dans le textile, avec le soutien de la Mission Locale.

L'Alternative à la manche a permis à Madame de se confronter à la réalité du travail et parfois de se « heurter » fructueusement à cette réalité. Depuis le début de son hébergement Mme restait fixée sur un refus complet d'apprendre la langue française tout en voulant travailler en France. Cette

contradiction a été mise en valeur par cette expérience et ainsi elle a pu reconnaître l'importance de s'ouvrir au français. Cela a été à l'origine d'une belle dynamique.

Madame s'est inscrite en formation ALPES et vient de la terminer. Elle va commencer une nouvelle formation de français à l'IFRA. Son niveau de français s'est haussé de façon spectaculaire en quelques semaines.

Le dispositif montre donc sa pertinence pour les publics qu'il accompagne.

Il est reconnu et sollicité par les acteurs, mais cela demande une réactualisation périodique de leur information.

Nous constatons que proposer une place sans prérequis via l'insertion professionnelle à des personnes exclues, victimes de stigmatisation, dont les conditions de vie ou le statut ne leur permet pas d'accéder au travail par les dispositifs classiques d'insertion leur permet de se remobiliser.

En effet, les dispositifs existants d'accès à l'emploi demandent de remplir des critères d'insertion sociale déjà avancés (inscription Pôle Emploi, maîtrise de la langue, capacités à s'inscrire dans un accompagnement au long cours...), et le public ciblé par le dispositif Alternative à la manche se retrouve souvent devant l'impossibilité de tenir ces exigences ou l'incompréhension de l'intérêt qu'elles peuvent avoir en amont d'un accès réel à l'emploi.

Comme le préconise la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté le dispositif propose un accompagnement vers un accès à l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées. En leur permettant de s'évaluer au travail, de mieux connaître les freins qui peuvent être les leurs, et d'être orienté vers des interlocuteurs pouvant les aider dans la recherche de travail, il ouvre pour eux une possibilité de « perspective de sortie et d'autonomie par le travail » et « d'émancipation sociale ».

Ce dispositif est en cohérence avec les conclusions du rapport de Jean-Marc Borello « Donnons-nous les moyens de l'inclusion » et qui pose comme principe que « personne n'est inemployable. Il existe toujours une solution et elle repose sur la formation, l'accompagnement et l'emploi ».

Il vise dans la lignée du logement d'abord mis en œuvre par notre association l'inclusion économique et sociale par l'emploi, et son accès et l'accompagnement qu'il demande pour un public qui en est très éloigné a un coût substantiel car il porte sur de l'emploi entièrement subventionné.

Les enjeux pour l'année à venir restent financiers, en effet ce n'est qu'avec la pérennisation du budget que cette action pourra perdurer, sous réserve de l'engagement fort des financeurs, de l'état mais aussi des collectivités locales.

Catherine PIAT

Coordinatrice du dispositif STEP'S